



Divorce et demarches a suivre

Par **mima**, le **23/02/2008** à **18:04**

bonjour je suis marié en france sachant que je suis née la_bas et je vis en ce moment en algerie mon divorce est prononcé ici en algerie , je voudrais savoir les demarches a suivre pour la transcription en france , on m'a parlé d'exequature. est ce qu'il faut que je parte en france pour faire ça ou bien ça se fait d'ici .merci d'avance